

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le 6 décembre 2021, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux

Siège #2 - Rémi Beaudoin

Siège #3 - Diane Rancourt

Siège #4 - Patrick St-Pierre

Siège #5 - Claude Goulet

Siège #6 - Renaud Gosselin

M. Patrick St-Pierre est en téléconférence

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger.

Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

21-198

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 4 octobre 2021

3.2 - Séance extraordinaire du 15 novembre 2021

4 - ADOPTION DES COMPTES

4.1 - Dépenses et salaires 2021

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - Adoption du règlement # 21-414 : Règlement modifiant le règlement de zonage # 207 afin de modifier le zonage du lot 4 023 274

7.2 - Autorisation de destruction des archives inactives

7.3 - Contrat d'archivage 2022

7.4 - Adoption du calendrier des séances 2022 et dépôt d'encombrants

7.5 - Désignation de responsabilités des élus

7.6 - Dépôt de rapports d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec

7.7 - Don d'impression de la page couverture des feuillets paroissiaux

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Renouvellement entente 2022 Escouade Canine MRC 2017

8.2 - Autorisation d'acquisition d'un simulateur d'entrée par effraction

9 - TRANSPORT

9.1 - Engagement de crédits: voirie

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Engagement de crédits: hygiène du milieu

10.2 - Renouvellement de contrats pour collectes matières résiduelles & recyclables

10.3 - Dépôt du rapport d'indice de vulnérabilité des puits

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

13 - LOISIRS & CULTURE

13.1 - Renouvellement d'entente: Journal Notre Milieu

13.2 - Réception d'un don d'une collection de chignoles pour l'Espace aux Rives du temps

14 - VARIA

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

21-199

3.1 - Séance ordinaire du 4 octobre 2021

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

21-200

3.2 - Séance extraordinaire du 15 novembre 2021

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Rémi Beaudoin

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES COMPTES

21-201

4.1 - Dépenses et salaires 2021

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 122 434.85\$ plus 22 562.69\$ en salaires pour la période 11.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions de la part de l'assistance.

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

21-202

7.1 - Adoption du règlement # 21-414 : Règlement modifiant le règlement de zonage # 207 afin de modifier le zonage du lot 4 023 274

ATTENDU QUE de Courcelles a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement DE ZONAGE NO 207;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par : Diane Rancourt
appuyé par : Gino Giroux
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de Courcelles adopte le règlement intitulé:

«RÈGLEMENT NO 21-414 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 207 AFIN DE MODIFIER LE ZONAGE DU LOT 4 023 274», dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à l'article 137.2 de *sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit transmis à la MRC du Granit pour son entrée en vigueur ;

ADOPTÉE

21-203

7.2 - Autorisation de destruction des archives inactives

ATTENDU QUE la firme HB archiviste a produit un document listant les documents à détruire selon notre calendrier de gestion des archives;

Il est proposé par: Claude Goulet
Et appuyé par: Diane Rancourt
QUE la directrice générale soit autorisée à détruire les archives inactives de la municipalité.

ADOPTÉE

21-204

7.3 - Contrat d'archivage 2022

ATTENDU QUE nous avons reçu une proposition de la firme HB archivistes pour la gestion des archives en 2022;

Il est proposé par: Rémi Beaudoin
Et appuyé par: Diane Rancourt
QUE pour 2022, mandat soit donné à la firme HB archivistes pour la gestion des archives de la municipalité, un montant de 886\$ plus taxes est prévu à cet effet, trois jours de travail sont à prévoir.

ADOPTÉE

21-205

7.4 - Adoption du calendrier des séances 2022 et dépôt d'encombrants

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Gino Giroux
Et appuyé par : Rémi Beaudoin
QU'en 2022 les séances ordinaires soient tenues à 20h les dates suivantes :
10 janvier , 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 8 août, 6 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre & 19 décembre séance du budget.

QUE les dates suivantes soient retenues pour dépôt d'encombrants: 14 mai, 6 août et 8 octobre.

ADOPTÉE

21-206

7.5 - Désignation de responsabilités des élus

Proposé par : Gino Giroux
Appuyé par : Claude Goulet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les responsabilités suivantes soient attribuées aux élus désignés :

1. Sécurité publique : Gino Giroux & Patrick St-Pierre remplaçant
2. Voirie : Rémi ou Claude Goulet
3. Loisirs/famille & représentante au CARHB : Diane Rancourt
4. Santé/intergénérationnel & représentant au CCU : Renaud Gosselin
5. Industries/commerces : Patrick St-Pierre

ADOPTÉE

7.6 - Dépôt de rapports d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec

21-207

7.7 - Don d'impression de la page couverture des feuillets paroissiaux

Il est proposé par: Diane Rancourt
Et appuyé par: Renaud Gosselin
QU'en 2022 la Municipalité de Courcelles accorde un don en impression de la page couverture des feuillets paroissiaux mensuels à la Paroisse Notre-Dame des Amériques secteur de Courcelles.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

21-208

8.1 - Renouvellement entente 2022 Escouade Canine MRC 2017

CONSIDÉRANT les obligations des municipalités visant la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens;

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par Escouade canine MRC 2017;

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Et appuyé par: Rémi Beaudoin
D'ADOPTER le projet d'entente entre la Municipalité de Courcelles et Escouade Canine MRC 2017, pour une période d'un (1) an débutant le 1er janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2022, renouvelable automatiquement à moins d'un préavis de 60 jours;
D'AUTORISER Mme Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer cette entente;
DE VERSER à Escouade Canine MRC 2017 pour 2022 un montant forfaitaire de 3,00 \$ / habitant taxes en sus pour ses services, et ce, en paiements trimestriels. Ce montant sera indexé annuellement sur la base de l'Indice des prix à la consommation (IPC).

ADOPTÉE

21-209

8.2 - Autorisation d'acquisition d'un simulateur d'entrée par effraction

ATTENDU QU'il est budgété au plan triennal d'immobilisation du SSI de la Haute-Beauce, adopté par les municipalités membres, l'acquisition d'un simulateur d'entrée par effraction;

ATTENDU les frais annuels encourus par le SSI pour tenir à jour la formation des pompiers;

ATTENDU les soumissions déposées à la présente :

- . L'Arsenal : 8 750.0 \$ + taxes
 - . The Fire Store : 6 600\$ US (± 8 261\$ Ca)
- (taxes et frais de transport en sus)

ATTENDU QUE le comité considère que l'Achat local doit être priorisé et qu'il facilite l'échange ou la réparation en cas de bris.

En conséquence,

Il est proposé par: Patrick St-Pierre
Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE la municipalité de Courcelles autorise l'achat d'un simulateur d'entrée par effraction pour le service incendie.

ADOPTÉE

Renaud s'oppose à la présente résolution

9 - TRANSPORT

21-210

9.1 - Engagement de crédits: voirie

T

Il est proposé par: Claude Goulet

Et appuyé par: Rémi Beaudoin

QUE soit autorisée une dépense de 4000\$ en diesel, de 975\$ pour l'achat de peinture pour la salle communautaire, de 500\$ pour luminaires dell au garage et de 500\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

21-211

10.1 - Engagement de crédits: hygiène du milieu

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Gino Giroux

QU'une dépense de 5 500\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat de bactagènes pour les étangs.

ADOPTÉE

21-212

10.2 - Renouvellement de contrats pour collectes matières résiduelles & recyclables

ATTENDU QUE Services sanitaires Denis Fortier nous a présenté trois offres de cueillette pour matières résiduelles résidentielles, commerciales et recyclables;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la Municipalité accepte l'offre de Services sanitaires Denis Fortier pour la cueillette des ordures ménagères résidentielles pour la période du 1 septembre 2021 au 31 août 2022 au coût de 23 800,92\$ + taxes, plus clause de carburant.

QUE la Municipalité accepte l'offre de Services sanitaires Denis Fortier pour la cueillette hebdomadaire des ordures commerciales pour la période du 1 octobre 2021 au 30 septembre 2022 au coût de 15 500,32\$ + taxes, plus clause de carburant.

QUE la Municipalité accepte l'offre de Services sanitaires Denis Fortier pour la cueillette et le transport des recyclables vers Thetford-Mines, selon les mêmes termes incluant la clause carburant, pour la période du 1 novembre 2021 au 31 octobre 2022 au coût de 23 877,53\$ + taxes, plus clause de carburant.

ADOPTÉE

10.3 - Dépôt du rapport d'indice de vulnérabilité des puits

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

13 - LOISIRS & CULTURE

21-213

13.1 - Renouvellement d'entente: Journal Notre Milieu

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Guadeloupe nous a informé d'une hausse de tarifs pour le partenariat au journal Notre Milieu;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Renaud Gosselin

QUE, pour 2022, la Municipalité de Courcelles accepte de renouveler l'entente de

partenariat avec la Municipalité de La Guadeloupe pour le journal mensuel Notre-Milieu, une somme de 2 824,50\$ est prévue à cet effet.

ADOPTÉE

21-214

13.2 - Réception d'un don d'une collection de chignoles pour l'Espace aux Rives du temps

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles a reçu un don d'une collection de chignoles provenant de la succession de M. Patrick Mathieu;

ATTENDU QUE la collection a été évaluée par M. Guy Toupin, évaluateur, conservateur à la retraite du musée du Québec;

ATTENDU Qu'à la demande de la famille, un reçu pour don de charité doit être remis et une plaque honorifique doit accompagner la collection destinée à être exposée;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Claude Goulet

QU'en contrepartie du don légué, la Municipalité de Courcelles émette un reçu pour don au montant de 6 580\$ et procède à l'acquisition d'une plaque honorifique devant accompagner la collection.

ADOPTÉE

14 - VARIA

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

Que la présente séance soit levée. Fermeture à 22h00.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.